



Projet pédagogique

Document diffusé aux familles, aux stagiaires et aux professionnels

Fait à Ville D'Avray, le 20 décembre 2016

Par Sabine Durand et Inès Medina

Contenu

1.	Introduction.....	4
2.	Journée type.....	5
3.	Déroulement de la journée.....	7
	3.1 Accueil	7
	3.1.1 Adaptation.....	7
	3.1.2 Accueil au quotidien.....	8
	3.2 Activités	9
	3.2.1 Activités dirigées	9
	Le dessin, la peinture, le collage.....	10
	Les histoires, jeux d'écoute et d'observation	10
	La musique	10
	La motricité.....	10
	Les jeux d'eau et de transvasement	11
	Les jeux de construction et de logique.....	11
	La cuisine	11
	Pâte à modeler et pâte à sel.....	11
	Les gommettes	11
	Le jardinage	11
	3.2.2 Activités libres	12
	3.3 Repas	13
	3.3.1 Bébés	13
	3.3.2 Moyens /grands.....	14
	3.4 Change.....	15
	3.5 Soins médicaux.....	16
	3.6 Sieste	17
	3.6.1 Bébés	17
	3.6.2 Moyens /grands.....	17
4.	Les repères	18
	4.1 Les repères temporels	18
	4.2 Les repères spatiaux.....	19
	4.3 Les repères humains.....	20
	4.4 Les règles et limites	20

5. Rôles des professionnelles	21
5.1 L'observation.....	21
5.2 Temps d'échanges entre professionnelles.....	22
5.3 Formation	22
6. Rôles des parents.....	23
6.1 Gardes	23
6.2 Commissions.....	24
6.3 Réunions.....	24
7. Collaboration parents/professionnels	25
7.1 Gardes	25
7.2 Réunion parents / équipe.....	25
7.3 Evènements	26
8. Les partenariats	27
8.1 La psychologie	27
8.2 La pédiatre.....	27
8.3 La bibliothèque.....	27
8.4 Imagym	27
9. Conclusion	28

1. Introduction

Le projet pédagogique permet de définir les valeurs éducatives que la structure souhaite mettre en avant pour le bien-être des enfants.

Ensemble, parents et professionnels(les) ont choisi de développer les valeurs suivantes : la confiance en soi, le respect et l'autonomie.

Le projet pédagogique doit évoluer dans le temps. En intégrant « Les petits bouts », les familles, les stagiaires et l'équipe pédagogique s'engagent à le respecter.

La crèche «Les petits bouts» est une association parentale à but non lucratif (loi 1901) qui accueille 16 enfants âgés de 2 mois et demi à quatre ans.

2. Journée type

8h à 10h30 - Accueil des enfants et des parents

Les parents aident leur enfant à se déchausser et un membre de l'équipe sera présent pour l'accueil.

Les parents transmettent les informations concernant leur enfant (heure de réveil, petit-déjeuner, état général, etc.) à l'oral.

Les parents marquent leur départ en disant au revoir à leur enfant.

Jeux et activités libres en attendant les copains.

Vers 9h00 - Appel et séparation des groupes

L'équipe pédagogique prend le temps de faire l'appel en précisant l'absence de tel ou tel copain.

9h15 à 10h - Activités libres ou dirigées

Les activités dirigées durent en moyenne dix à trente minutes, en fonction de la motivation et de la concentration des enfants.

10h à 11h00 - Sorties

Si les conditions météorologiques et d'encadrement le permettent, les enfants peuvent aussi sortir en promenade au square, aux étangs, au marché...

D'une manière générale, les enfants sortent tous les jours dans la cour, même en hiver, au moins pour une courte durée.

Deux fois par mois, les moyens/grands peuvent profiter de la bibliothèque. Chaque jeudi, ils peuvent également aller faire de la gymnastique dans la salle imagym.

11h15 à 12h30 – Déjeuner

Le déjeuner se déroule en plusieurs groupes séparés.

Les enfants n'ont pas d'obligation par rapport au repas sinon de rester à table. L'équipe pédagogique les incite toujours à goûter avant de refuser.

12h30 - Préparation à la sieste

Passage aux WC pour les moyens et grands en vue de la sieste.

Déshabillage, change, brossage des dents et coucher en respectant les rituels propres à chaque enfant : doudou, tétine, etc.

Une professionnelle reste avec les enfants pour les aider à s'endormir et surveiller la sieste.

13h à 15h - Sieste

La sieste est personnalisée autant que possible : les levers sont échelonnés, suivis du change et de diverses activités libres ou dirigées en attendant le goûter.

Vers 15h30 - Goûter

Cela peut être l'occasion de fêter les anniversaires de nos Petits Bouts : les parents peuvent y assister.

16h à 17h - Activités libres ou dirigées

Les activités libres sont l'occasion pour l'enfant de découvrir son environnement, d'expérimenter par lui-même et de développer son imaginaire.

17h à 19h - Jeux libres en attendant les parents

En attendant les parents, place est généralement faite aux activités libres (lectures, piscine à balles, etc.) ou jeux extérieurs.

Les membres de l'équipe sont présents et accompagnent les enfants dans les activités libres s'ils sont sollicités (lecture, câlins...).

L'arrivée des parents est le moment de la transmission des points forts de la journée par oral.

Section de bébés

L'équipe pédagogique est particulièrement attentive aux besoins de chaque petit (sommeil, repas, change...). Elle veille au respect du rythme de chacun.

3. Déroulement de la journée

3.1 Accueil

3.1.1 Adaptation

L'équipe pédagogique accorde beaucoup d'importance à la période d'adaptation des enfants et de leurs familles. Cette adaptation commence avant l'arrivée de l'enfant à la crèche. Les parents sont invités à prendre connaissance des détails du fonctionnement de la structure, à visiter les locaux et à rencontrer les professionnels(les). Cela leur permet de s'imprégner des lieux et de s'y projeter.

Les professionnels(les) proposent une période d'adaptation progressive de deux semaines minimum afin de faire connaissance. Ce temps est important pour une séparation en douceur entre les parents et leur enfant. Dès l'arrivée de l'enfant et de sa famille à la crèche, deux membres du personnel jouent le rôle de «référents», ce qui permet un accueil individualisé.

Le premier jour marque la rencontre entre l'enfant, les parents et les professionnels(les). Ce temps est consacré à l'échange autour des habitudes de l'enfant. Les familles sont libres de nous communiquer les informations qui leur semblent importantes. Cette rencontre dure environ une heure.

A partir de ce moment-là, les parents choisissent leurs propres rythmes en fonction de leurs envies et leurs ressentis. Pour une meilleure organisation, l'équipe pédagogique demande aux familles de fournir un planning avec leurs souhaits.

Bien évidemment les «référents» seront toujours disponibles pour guider et accompagner les parents s'ils en ont besoin. C'est tout au long de l'adaptation que l'enfant apprend à connaître l'ensemble de l'équipe qui prendra le relais des référents au moment opportun.

Les professionnels(les) ayant accueilli l'enfant prennent des notes sur son quotidien tout le long de son adaptation afin que toute l'équipe puisse le connaître au mieux.

Il est important qu'une confiance s'instaure entre parents et professionnels(les) afin que l'enfant se sente sécurisé.

3.1.2 Accueil au quotidien

Ce sont les professionnels(les) qui s'occupent de l'accueil. Le personnel présent veille à être disponible, à l'écoute, souriant et rassurant auprès de l'enfant et du parent. Ce moment important débouche sur la séparation entre l'enfant et le parent.

Les Petits Bouts se mettent à l'aise, se déshabillent et mettent leurs chaussons avec l'aide de papa ou maman si besoin. Chaque enfant dispose d'un casier et de plusieurs porte-manteaux (un pour le manteau et un autre pour le sac à doudou) avec ses photos. Ce moment permet à l'enfant d'arriver à la crèche en douceur et d'anticiper la séparation.

Les transmissions des informations de l'enfant sont primordiales. Ces dernières permettent à l'équipe pédagogique de s'adapter et de mieux comprendre le comportement de l'enfant tout au long de la journée (petit-déjeuner matinal, mauvaise nuit, chute, etc...). Elles doivent être transmises à l'oral.

Il peut être difficile tant pour l'enfant que pour les parents de se séparer. Il faut éviter de prolonger la séparation en cas de chagrin de l'enfant, de façon à ne pas la transformer en déchirement.

Les parents sont invités à dire «au revoir» à leur enfant afin qu'il puisse anticiper leurs départs et que la transition maison/crèche se fasse en douceur. Mais il y a des jours où cela est difficile. Mettre des mots sur cette séparation est important pour l'enfant. Il va comprendre ainsi qu'il s'agit d'une séparation temporaire et que ses parents reviendront à la fin de la journée. La professionnelle présente aidera les familles à dépasser ce moment difficile.

L'équipe pédagogique conseille aux parents de trouver un rituel qui rassurera leur enfant afin de faciliter la séparation. Exemple : dire au revoir par la fenêtre, faire un câlin, lui transmettre qui viendra le chercher le soir, biper, prendre son doudou...

Les professionnels(les) peuvent appeler le parent pour le rassurer si la séparation avec son enfant a été difficile. Les parents sont également invités à le faire s'ils en ressentent le besoin.

Pour que l'équipe pédagogique puisse accueillir les enfants dans les meilleures conditions, il est indispensable de respecter les horaires d'accueil. Le dernier délai pour arriver est à 10h30.

Les familles peuvent venir chercher leur enfant à partir de 15h.

Les professionnels(les) transmettent les moments clés de la journée des enfants (siestes, repas, activités, anecdotes...) au retour des familles qui doivent arriver à 18H50 au plus tard.

3.2 Activités

La crèche propose des périodes de jeux libres et des périodes d'activités dirigées.

3.2.1 Activités dirigées

Toutes les activités sont proposées mais non imposées. L'enfant est le seul acteur de son activité. On laisse les enfants libres d'agir en fonction de leurs appétences et de leurs envies dans le respect des autres (ex: coller sa gommette sur la main et non sur la feuille).

L'adulte, quant à lui aura un rôle d'accompagnateur, de guide et veillera à la sécurité afin d'optimiser l'acquisition des connaissances tout en respectant le rythme et les capacités de chaque enfant. Il est possible d'encourager un enfant mais il ne faut pas qu'il accomplisse quoique ce soit pour le plaisir de l'adulte.

Selon l'activité proposée, la professionnelle décide du nombre d'enfants y participant. Le mélange d'âge apporte une émulation et un enrichissement lié à la diversité des expériences dont tous peuvent profiter. L'adulte s'assure toujours que l'activité convient à des enfants avec des âges différents. La professionnelle peut prendre seulement le groupe des grands si l'activité n'est pas accessible aux moyens. Les activités durent en moyenne dix à trente minutes, en fonction de la motivation et de la concentration des enfants.

Si un enfant est en retard, il ne pourra rejoindre le groupe qu'avec l'accord de la professionnelle menant l'activité, pour ne pas gêner le groupe.

Certaines activités sont planifiées (bibliothèque, gym), les autres sont organisées en fonction du groupe d'enfant, de l'équipe présente, de la météo, des envies... Les sorties sont encadrées par les parents de garde et les professionnels(les). Le taux d'encadrement est d'un adulte pour deux enfants. Si une stagiaire part en sortie avec eux elle n'aura à sa charge qu'un seul enfant.

L'équipe pédagogique établit des thèmes mensuels qui sont abordés avec les enfants lors des activités. Par exemple : les animaux de la ferme, les transports, les saisons, etc.

A travers ces activités les enfants développent leurs 5 sens, leur motricité et leur créativité. Il est important que l'enfant se sente suffisamment sécurisé pour pouvoir explorer librement, prendre du plaisir et ainsi acquérir confiance en lui.

Voici des exemples d'ateliers proposés à la crèche :

Le dessin, la peinture, le collage

Dessiner, peindre, c'est avant tout l'occasion de jouer avec les couleurs, de découvrir au toucher une nouvelle matière, de regarder la trace laissée sur son pied ou sa main, de pouvoir barbouiller, mélanger et voir naître le besoin d'occuper au maximum l'espace blanc. C'est ainsi que l'enfant entrevoit ses premières notions de l'espace et développe son imaginaire.

Les histoires, jeux d'écoute et d'observation

Les histoires permettent aux enfants d'enrichir leur vocabulaire et de cultiver leur imagination. Les histoires provoquent parfois des confidences. L'enfant va dire ce qui le préoccupe et pourra ainsi dominer ses peurs. Le livre apporte la connaissance des choses, des animaux, des gens et des situations. Grâce à lui, l'enfant apprend à réfléchir, à accéder à une pensée logique et acquiert la capacité psychique à être seul.

Certains vendredi matin, les "moyens" et "grands" vont à la bibliothèque municipale où un créneau leur est réservé pour écouter des histoires et regarder des livres.

La musique

L'initiation passe d'abord par le côté affectif des berceuses, des comptines, des chansons, le chant et la voix constituant des moyens simples de vivre la mélodie et le rythme.

Des activités musicales sont proposées régulièrement (apprentissage des chansons, mais aussi du silence, jeux et écoutes sur les Cds). Elles font souvent naître le désir de reproduire en mieux, plus fort, plus vite et de s'exprimer par le son et la danse.

La motricité

Piscines à balles, tapis d'éveil à l'intérieur, tricycles, patinettes, toboggans, ballons et cerceaux à l'extérieur... De nombreux équipements permettent à l'enfant de marcher, courir, pédaler, lancer, pousser, tirer, etc. Bref d'apprendre son corps. Ces expériences et exercices développent aussi une intelligence intuitive et pragmatique, forgeant en lui l'idée qu'il devient capable de surmonter certaines difficultés.

Peut-être là plus que dans d'autres activités, l'enfant apprend à faire seul. Il faut être attentif à ce désir tout en gardant un œil sur lui. Ce regard des professionnelles permet à l'enfant de se rassurer et lui donne la confiance nécessaire pour expérimenter.

Très régulièrement, les professionnels(les) organisent aussi des exercices dirigés : marcher sur une ligne dessinée au sol, compter jusqu'à trois avant de sauter dans la piscine à balles, faire un parcours d'obstacles, lancer de balles sur cible, etc.

Tous ces exercices apprennent aux enfants les règles tout en développant leur motricité.

Les jeux d'eau et de transvasement

L'eau est pour l'enfant synonyme de liberté, en étant à la fois un élément naturel et surprenant. Les petites piscines, le tuyau d'arrosage, les arrosoirs ... garantissent des moments de découverte et de plaisir. Ces jeux d'eau peuvent être proposés à l'intérieur et à l'extérieur de la crèche.

La manipulation répétée va favoriser les apprentissages chez le jeune enfant. Il va développer tous ses sens, pas seulement celui du toucher. Le fait de soupeser, de manipuler, de remplir, de vider, d'attraper seront autant d'actions qui lui permettront d'intégrer des notions abstraites, d'agir sur son environnement et ainsi de mieux le comprendre.

Les jeux de construction et de logique

Empiler, emboîter des formes pour bâtir des édifices, assembler un puzzle, etc... L'enfant apprend la nature des objets, leurs formes, leurs couleurs, leur poids, leurs propriétés particulières. Il développe une motricité fine des mains et de tous ses gestes. De nombreux jeux de construction lui donnent des notions de temps, d'espace, la connaissance des relations de cause à effet. Il appréhende l'horizontalité, la verticalité, et commence à prendre la mesure des distances, des quantités et du poids.

La cuisine

Les ateliers cuisine permettent de découvrir le goût, les odeurs, mais aussi d'exercer sa dextérité lors des mélanges, d'apprendre les ingrédients, leur texture, l'ordre dans lequel faire les choses, la patience, etc. La manipulation de la nourriture avec les mains permet d'avoir la sensation du toucher mais aussi la joie de faire seul. Et par-dessus tout, il a le plaisir de déguster ce que l'on a fait ensemble.

Pâte à modeler et pâte à sel

Jouer avec c'est avant tout "toucher". L'enfant va pétrir la pâte, y enfoncer ses mains, gratter sa surface.

Ainsi, il apprend à découvrir et reconnaître les matières (lisse, mou, rugueux, doux, etc.) ou des notions d'état (sec, mouillé, sale, propre, etc.). Il compare ses différentes sensations.

Les gommettes

L'enfant va apprendre la patience de décoller la gommette, assimiler la forme et la couleur de cette dernière et prendre notion de l'espace dans la feuille.

Le jardinage

Organisés ponctuellement dans la cour, le jardinage permet à l'enfant de découvrir les saisons, les éléments naturels et le nom des fleurs et des plantes, les couleurs, les goûts, les outils, les formes et des gestes nouveaux. Et d'apprendre à observer et respecter la vie.

3.2.2 Activités libres

Les jeux libres sont des activités essentielles et nécessaires pour l'équilibre et le développement global de l'enfant. Il se construit et se révèle par le jeu. Ces jeux donnent le désir d'apprendre, de manipuler, de créer et d'expérimenter pour qu'il puisse découvrir le monde qui l'entoure. L'enfant va à travers le jeu pouvoir acquérir des connaissances tout en développant ses capacités à raisonner, créer et résoudre des problèmes. A travers les jeux d'imitation (poupées, dinette, bricolage, valise du docteur) les enfants rejouent des situations familiales et projettent leurs propres vécus. Ils permettent l'assimilation du réel sans contraintes ni sanctions. Grâce au jeu symbolique, les enfants peuvent jouer à faire semblant et laisser libre cours à leur imaginaire. Cela les aide à s'approprier leur réalité et surmonter leurs frustrations.

Durant la journée, l'enfant a accès à des nombreux jeux mis à sa disposition et il est libre du choix de ces derniers et de la manière dont il veut les investir.

Les professionnels(les) font en sorte que les enfants disposent d'un matériel varié, stimulant, attrayant et en quantité suffisante.

A certains moments de la journée les enfants de tous âges sont réunis. Il est crucial que les professionnels(les) mettent à leur disposition des jeux qui conviennent à tous. Ces jeux doivent être renouvelés régulièrement pour canaliser l'ensemble du groupe. Nous encourageons l'enfant à ranger ses jeux avant de pouvoir en acquérir d'autres.

Il est important que les adultes soient assis par terre et limitent leurs déplacements pendant ce temps-là. Ainsi l'enfant peut les solliciter et les inviter à interagir avec eux.

3.3 Repas

Les familles peuvent apporter le repas de leur enfant à la crèche s'il fait partie du groupe des bébés, s'il a des allergies ou un régime alimentaire bien spécifique.

Nous respectons les pratiques religieuses de chacun. Par exemple, si un enfant ne mange pas de porc, nous lui proposons autre chose à la place.

3.3.1 Bébés

La crèche fournit le lait maternisé de marque «Milumel» et des petits pots. Les parents peuvent allaiter leur enfant à la crèche ou bien fournir le lait maternel en respectant le protocole HACCP.

Pour les bébés le personnel s'adapte en fonction de leur demande. Leur diversification alimentaire est choisie par leurs parents et suivie par les professionnels(les).

Les plus petits prennent leurs repas dans des transats ou dans des chaises hautes en fonction de leur développement. Les professionnels(les) veillent à respecter le rythme de chaque enfant. Les biberons sont proposés dans les bras de l'adulte afin de profiter au mieux de ce moment d'échange. L'enfant est libre de ne pas finir ses repas. Au fur et à mesure que l'enfant grandit la professionnelle lui propose une cuillère pour qu'il apprenne à manger tout seul. Il est normal et accepté que les enfants commencent à manger avec leurs doigts.

Les professionnels(les) sont les seules personnes à pouvoir donner les repas aux bébés afin que cela reste un moment privilégié. Les petits ont besoin de se sentir sécurisés par une personne connue et qui les connaît bien. Les stagiaires présentes pendant une courte durée (moins de 8 semaines) et les parents s'occuperont du repas des moyens /grands.

3.3.2 Moyens /grands

Les repas des moyens/grands sont livrés chaque matin par une société de restauration collective.

Les moyens et les grands, après le lavage des mains, peuvent choisir leur place à table. Lors des déjeuners et des goûters les enfants sont invités s'ils le souhaitent à servir les autres enfants en distribuant les bavoirs, les couverts, les verres, etc. Pour développer leur autonomie les professionnels(les) proposent également aux enfants de : mettre seul leur bavoir, se servir, vider leur assiette, se débarbouiller, ouvrir leur yaourt, éplucher certains fruits (clémentines, bananes...), etc. Ils mangent avec une cuillère mais il n'est pas surprenant qu'une fois cette acquisition intégrée, l'enfant recommence à se nourrir avec ses doigts. Les professionnelles l'encouragent à utiliser sa cuillère mais ne le forcent pas. Au cours de l'année les enfants pourront utiliser progressivement une fourchette. Nous leur proposons des plateaux comportant la totalité du repas. De cette manière les enfants sont libres de manger dans l'ordre qu'ils souhaitent et à leur rythme. Les professionnels(les) restent assis(es) à côté des enfants pour être ainsi disponible. Ils peuvent être resservis une fois. Il est demandé aux enfants de goûter à l'ensemble des aliments qui leur sont proposés sans les contraindre à finir ce qui leur a été servi. Aucun enfant n'est obligé de manger s'il n'en manifeste pas d'envie. Cependant ils restent à table avec les autres jusqu'à ce qu'une professionnelle soit disponible. Il n'est pas autorisé de manger debout. La permission d'expérimenter et d'étaler avec ses mains est autorisée dans la mesure du raisonnable. Ex : l'enfant peut tremper son biscuit dans son verre d'eau mais il ne pourra y mettre tout son repas. La liberté de chacun se limite à son assiette, on ne patouille pas dans celle des autres.

Ces conduites à tenir au moment du repas s'appliquent aussi au goûter.

Les professionnels(les) sont garants(tes) des règles et des limites posées au cours des repas. Si le parent de garde est présent il restera auprès des enfants pour les aider si besoin.

3.4 Change

L'ensemble des produits utiles à un change est fournis par la crèche (couches, gants de toilette, crème de change...)

Le change est un moment intime et privilégié. C'est pour cette raison que ce sont les membres de l'équipe qui l'effectuent. Les parents peuvent changer leur enfant et seulement leur enfant s'ils le désirent. Les stagiaires qui sont présentes pendant une courte durée ne peuvent pas changer les couches du groupe des bébés. Elles changent seulement les couches des moyens/grands si les enfants le souhaitent.

Les enfants sont toujours avertis avant chaque changement de couche. Nous verbalisons avec l'enfant sur le change en lui-même ou sur d'autres choses pour rassurer l'enfant si besoin ou profiter de cet échange en tête à tête.

Les couches des enfants sont changées autant de fois que nécessaire. Les professionnels(les) proposent aux moyens/grands le pot ou les toilettes à chaque changement de couche. Nous les encourageons à enlever leur couche seul, à la mettre à la poubelle, à se nettoyer avec un gant de toilette et à placer celui-ci dans la corbeille à linge sale. L'enfant peut ensuite prendre une nouvelle couche qu'il mettra debout avec l'aide des professionnels(les).

Après le déjeuner, les moyens/grands sont séparés en deux petits groupes. Nous les invitons à se déshabiller seul, à mettre leurs vêtements dans leur petite boîte et à se brosser les dents.

Il est important de considérer l'intimité de chaque enfant. Pour cela nous veillons à bien fermer la porte de la salle de bain et faisons en sorte de ne pas prendre trop d'enfant.

L'acquisition de la propreté se fait seulement à la demande de l'enfant. La seule participation de l'adulte est de lui proposer le pot ou les toilettes. L'enfant est le seul acteur de cette acquisition. Pendant cette période il peut y avoir des phases de désintérêts qui font partie du processus. Il est important de respecter le rythme de chacun.

3.5 Soins médicaux

Un enfant blessé est immédiatement pris en charge par une professionnelle qui lui administre les soins appropriés. Selon l'origine de la blessure, l'adulte adopte un comportement différent (chute, morsure,...). Il verbalise la situation et réconforte l'enfant durant le soin et ensuite si nécessaire.

En cas d'apparition de fièvre ou de maladie, l'adulte surveille l'état de l'enfant et prévient les parents qui viendront le chercher s'il ne va pas bien. La professionnelle veille à rendre ce moment le plus confortable possible pour l'enfant (le découvrir si la fièvre est forte, lui donner de l'eau,...).

Nous sommes très attachées au bien-être des enfants. La collectivité (bruit, agitation,...) est difficile à supporter pour un enfant malade. Il n'est pas facile pour les professionnels(les) de se détacher du groupe pour s'occuper exclusivement de lui. Si l'enfant n'est pas bien, même s'il n'a pas de fièvre, nous demanderons aux parents de venir le chercher.

Les familles sont priées de nous informer si leur enfant a une maladie contagieuse. Ainsi, si d'autres enfants présentent des symptômes similaires, ils pourront être soignés rapidement. Il est également nécessaire que les familles nous préviennent et nous précisent l'heure de la prise de doliprane de leur enfant s'il en a eu dans la nuit ou le matin.

Si l'enfant est atteint d'une maladie ne nécessitant pas son éviction, l'administration des médicaments à la crèche ne se fera que de manière exceptionnelle, sous condition de la présentation de l'ordonnance du médecin traitant, et après, le cas échéant, discussion avec le médecin référent de la crèche.

Toutefois, la plupart des traitements étant maintenant administrables matin et soir, nous conseillons aux parents d'insister auprès de leur médecin traitant pour qu'il en soit ainsi.

Pour connaître les modalités d'exclusion, il faut se référer au guide des conduites à tenir en cas de maladie transmissible dans une collectivité d'enfants.

<http://www.sante.gouv.fr/guide-des-conduites-a-tenir-en-cas-de-maladie-transmissible-dans-une-collectivite-d-enfants.html>

3.6 Sieste

La sieste est personnalisée autant que possible. Le personnel couchera toujours un enfant fatigué quel que soit son âge. Les professionnels(les) s'adaptent aux besoins et aux rythmes de chaque enfant. Nous sommes attentives à respecter leur individualité et essayons au mieux d'analyser leurs besoins prioritaires (ex : Un enfant montre des signes de fatigue à l'approche de son repas. Il convient au personnel d'évaluer s'il est plus judicieux de lui proposer à manger ou de le coucher).

Les professionnels(les) ne réveilleront pas les enfants, sauf cas exceptionnel (ex: rdv médical). Nous veillons à instaurer un climat serein avant d'amener les enfants se coucher. Les bébés dorment dans des lits à barreaux et les moyens/grands dans des lits couchettes.

L'enfant a une place attribuée dans le dortoir en début d'année et n'en change que si celui-ci change de groupe. Les petits bouts reconnaissent leur lit grâce à leur couverture ou leur gigoteuse.

Les professionnels(les) mettent de la musique douce. Nous restons auprès des enfants qui s'endorment en veillant à leur laisser le plus possible d'autonomie dans l'endormissement et en essayant de ne pas créer de rituels dont ils n'ont pas forcément besoin. Nous nous adaptons aux rituels et aux besoins de chacun (bercement, caresse, présence...).

Les parents et les stagiaires effectuant un stage court ne sont pas autorisés à entrer dans les dortoirs. Ce sont les professionnels(les) qui s'en chargent car les enfants ont besoin d'être rassurés par des adultes qu'ils connaissent bien.

3.6.1 Bébés

Si le nombre de professionnels(les) est suffisant nous restons avec les petits qui dorment. Si ce n'est pas le cas, nous utilisons un baby-phone ainsi qu'un protocole de surveillance des dormeurs. Un bébé réveillé est immédiatement rejoint par un adulte soit pour l'apaiser et le rendormir si nécessaire, soit pour le lever. Les bébés réveillés ne sont jamais laissés dans leur lit.

3.6.2 Moyens /grands

En arrivant dans le dortoir avec leur boîte et leurs doudous, les moyens/grands positionnent leur image à côté de leur lit. Une professionnelle leur raconte une histoire pour qu'ils puissent faire la transition entre le repas et la sieste.

Concernant le dortoir du groupe de moyens/grands il y a toujours une professionnelle présente. Il est important que les moyens/grands aient un moment de calme même s'ils ne souhaitent pas dormir. Nous demandons aux enfants de rester dans leur lit pendant un moment et si nous voyons qu'ils n'ont vraiment pas envie de dormir ils rejoindront les enfants réveillés. Le réveil des enfants se fait de manière échelonnée. Lorsqu'ils se réveillent, ils décollent leur image et quittent le dortoir pour rejoindre les enfants réveillés.

4. Les repères

L'enfant a besoin de se situer et pourra le faire en s'appuyant sur des repères. A la crèche les professionnels(les) accordent beaucoup d'importance à cela.

Le doudou, objet transitionnel qui accompagne plus ou moins l'enfant tout au long de sa journée permet de faire le lien entre la maison et la crèche. Aux petits bouts l'enfant gère son doudou comme il le souhaite. L'enfant a à sa disposition un porte doudou qui lui permet d'aller le chercher seul quand il en a besoin ou d'aller le ranger.

Tous ces repères ont pour fonction de sécuriser et ainsi permettre aux enfants d'évoluer avec plus d'aisance et de sérénité.

4.1 Les repères temporels

Ce sont essentiellement les moments forts de la journée: accueil, repas, sieste, goûter, change et activités. Ces repères jalonnent le temps, mais c'est aussi leur répétition permanente qui aide à l'établissement du sentiment de sécurité.

Les professionnels(les) mettent en place des rituels qui permettent aux enfants de se repérer dans le temps. Ils peuvent ainsi anticiper ce qui va arriver, s'y préparer et se positionner.

Vers 9H, les enfants sont regroupés dans la structure pour se dire bonjour avec une chanson.

Avant le déjeuner, le fait de ranger la pièce où les enfants jouent et de se regrouper pour écouter une histoire permet aux enfants de savoir que l'heure du repas approche.

Le passage dans la salle de bain pour se laver les mains annonce la plupart de temps l'heure du déjeuner ou du goûter.

Le déshabillage des enfants, le brossage de dents et l'histoire au lit signifie l'heure de la sieste.

L'enfant colle ou décolle son image au-dessus de son lit, marquant ainsi le début ou la fin de la sieste.

4.2 Les repères spatiaux

L'aménagement de l'espace est structuré de façon à ce que les enfants se repèrent facilement. Cela leur permet de se sentir sécurisés dans un endroit qui leur est familier où chaque objet a sa place et chaque pièce sa fonction.

La cuisine. C'est par là que l'on entre dans la crèche. On y trouve les cahiers de transmission des enfants. Cette pièce est dédiée à la prise des repas des moyens/grands. Nous faisons également parfois des ateliers. Elle est contiguë au vestiaire, dans lequel se trouve le tableau d'informations et d'échange entre parents et avec le personnel.

La « structure ». La plus grande pièce de la crèche, lieu privilégié pour l'accueil des familles le matin et le soir. En dehors des temps d'accueil celle-ci est utilisée par un groupe moyens/grands pour faire des jeux libres. Cet endroit est équipé de temps à autres d'une piscine à balles.

La salle de bain. C'est l'espace « change » des enfants : chaque enfant dispose d'une boîte avec ses vêtements de rechange, sa brosse à dents, etc. Il y a 2 toilettes, des petits pots et un lavabo. Les moyens/grands font de temps en temps des jeux d'eau. S'y trouve aussi l'armoire à pharmacie à la hauteur d'adulte.

Les deux petites pièces. Ce sont des espaces dédiés aux jeux libres ou aux activités dirigées. Elles sont utilisées également comme dortoirs pour les moyens/grands.

Le bureau. C'est un endroit dédié aux réunions entre professionnelles. Dans cette pièce se trouve les archives de l'association et les dossiers des enfants.

La cour extérieure. Elle est équipée de toboggans, de cabanes plastiques et d'une cabane en bois où sont rangés des vélos, des voitures, des poussettes, etc. Aux beaux jours, de petites piscines permettent de privilégier les jeux d'eaux. Un petit jardin permet des expériences régulières (légumes, fleurs, etc.)

La pièce de vie des bébés. Elle se trouve à l'étage. Ce lieu sert aux jeux, aux repas et aux changes des bébés.

Le dortoir des bébés. Il est situé à l'étage et sert aux siestes des bébés.

D'autres repères donnent à l'enfant la possibilité d'être reconnu comme un individu à part entière à l'intérieur du groupe: son casier, ses boîtes, son porte-manteau sont étiquetés avec sa photo.

Dans le dortoir, chaque enfant a une place attribuée en début d'année pour qu'il puisse se repérer dans l'espace. Il reconnaît son lit grâce à ses affaires personnelles et à son emplacement. Une professionnelle fait le plan du dortoir en début d'année afin que nous puissions nous repérer et respecter la place de chaque enfant.

4.3 Les repères humains

Nous ne travaillons pas avec un système de référents sauf pendant la période d'adaptation. Nous disposons d'un planning sur lequel est mentionné le prénom de la professionnelle et du groupe dont elle s'occupe. Les enfants sont repartis en trois groupes : le groupe des bébés (de deux mois et demi jusqu'à la marche) et deux groupes de moyens /grands.

Pour qu'il y ait une continuité, les enfants passent toute la matinée avec la même personne et toute l'après-midi avec une autre professionnelle. Ainsi les adultes jouent un rôle de repère et garantissent les règles et les limites de fonctionnement.

Lors du temps de rassemblement de l'accueil, les professionnels(les) font l'appel et annoncent aux enfants qui s'occuperont d'eux pendant toute la matinée. Après la sieste des moyens/grands nous communiquons aux enfants le prénom de la professionnelle qui prendra le relais.

Nous avons mis en place un panneau qui permet aux enfants de connaître les personnes présentes dans la journée (enfants, parents de garde, stagiaires et professionnelles). Les enfants sont invités à coller ou à décoller leur photo en arrivant ou en partant de la crèche.

Lors des pauses déjeuners de l'équipe il n'y a pas de référent par groupe. Cependant nous prévenons les enfants du changement de professionnels(les).

4.4 Les règles et limites

Elles donnent des repères aux enfants et assurent une certaine stabilité. Les règles, travaillées en équipe, doivent être adoptées par tous (parents, professionnelles et stagiaires) afin que les enfants se sentent rassurés dans un cadre qui ne change pas en fonction des personnes. Il n'y a que deux interdits à la crèche : faire mal aux autres et se mettre en danger. Les autres situations sont plutôt de l'ordre des limites, des règles et de la négociation.

5. Rôles des professionnelles

L'équipe pédagogique est composée de: 1 responsable technique (éducatrice de jeunes enfants) ,1 éducatrice de jeunes enfants, 1 auxiliaire de puériculture, 2 aides auxiliaires de puériculture, 1 apprentie éducatrice de jeunes enfants et 1 agent d'entretien.

Par ailleurs, la crèche accueille tout au long de l'année des stagiaires issus de différents cursus scolaires.

Toutes les professionnelles peuvent accueillir, faire des transmissions et répondre aux besoins des enfants et des familles. De même, les tâches matérielles sont effectuées par tout le monde.

Les enfants ont besoin de se sentir entendus afin de partager leurs exploits et leurs découvertes ou pour pouvoir dépasser leurs difficultés. Pour combler ces besoins les professionnels(les) se montrent disponibles, attentives et à l'écoute. Nous verbalisons beaucoup auprès des enfants car cela les apaise, les sécurise et contribue à l'instauration d'une relation de confiance. En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimés par les enfants, les adultes leur signifient qu'ils les entendent et qu'ils les comprennent. Notre rôle est également de faciliter la relation enfant/enfant grâce à la verbalisation afin de canaliser les agressivités.

Les adultes accompagnent les enfants dans leur développement. Les professionnels(les) doivent leur laisser la possibilité de décider d'eux-mêmes de leurs mouvements et de leurs actions. Il est important que les professionnels(les) fassent confiance aux enfants, les laissent aller jusqu'au bout de ce qu'ils entreprennent et ne cherchent pas à faire à leur place. Il faut être attentif au désir de faire seul des enfants (acquisition de la marche, premiers exploits à vélos, monter et descendre les escaliers, etc.) et leur donner la possibilité de les réaliser tout en gardant un œil sur eux. Nous devons aussi les stimuler et les encourager pour qu'ils prennent confiance en eux, les féliciter dans leurs réussites, les rassurer face aux échecs et aux difficultés.

Les professionnels(les) prennent en compte l'individualité de chaque enfant, leurs préoccupations du moment et leur stade de développement. Il est important de respecter le rythme de chacun et de ne pas faire des comparaisons entre enfant.

5.1 L'observation

C'est un outil de travail important. Observer, c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et à ses interactions avec les autres (adultes et enfants). Les observations permettent une meilleure connaissance de l'enfant, de suivre son évolution et de prévenir si des difficultés sont décelées.

L'observation est un outil que nous utilisons régulièrement de façon spontanée mais également de façon préméditée afin de répondre à des problématiques rencontrées sur le terrain (aménagement de l'espace, relation entre enfants, repas...).

Les professionnels(les) se fixent des objectifs d'observation. Ensuite nous programmons des temps d'observation pour chaque membre de l'équipe. Les éducatrices de jeunes enfants mettent à leur disposition des grilles d'observation.

L'équipe pédagogique échange autour de ces observations pendant les réunions d'équipe et lors de la journée pédagogique. C'est à partir de ces observations que peuvent être adaptées et affinées les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

5.2 Temps d'échanges entre professionnelles

Nous disposons de différents temps d'échanges:

Au quotidien les professionnels(les) veillent à se transmettre les informations à l'oral et à l'écrit. Cela nous permet d'assurer une continuité.

Nous communiquons ces informations lors du passage de relais et si possible en présence des enfants. Ils seront ainsi rassurés de savoir que la personne qui s'occupera d'eux dispose de tous ces éléments.

L'équipe dispose d'un cahier de transmission. Celui-ci est rempli par ensemble du personnel. Ce support nous permet de regrouper les informations relatives à la journée des enfants (repas, sieste, santé, etc.). Ainsi les professionnels(les) ont tous les éléments pour faire les transmissions du soir aux familles. Ce cahier nous sert également à répertorier diverses informations (changement de garde, passage d'une entreprise, etc.). Il est aussi investi par l'équipe pour mettre en avant des remarques, des propositions, des questionnements sur nos pratiques, des observations, etc.

Une **réunion d'équipe** mensuelle est l'occasion pour les professionnels(les) de partager des observations, des réflexions, des idées, de s'interroger sur nos pratiques. Cela nous permet de nous questionner et d'affiner nos attitudes éducatives. La psychologue de la crèche participe à chaque réunion.

La **journée pédagogique** annuelle permet de poser les directives à suivre tout le long de l'année (nouveaux projets à mettre en place, les objectifs de chaque professionnelle, les thèmes pédagogique à traiter, revoir le projet pédagogique, etc.)

5.3 Formation

Les professionnels(les) suivent des formations régulièrement afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles.

6. Rôles des parents

La particularité d'une crèche parentale est que les parents font partie intégrante de l'équipe pédagogique. Les familles participent à la vie de la crèche à travers :

6.1 Gardes

Chaque famille assure 3 heures de garde par semaine et 1h30 pour les parents appartenant au bureau.

Des gardes supplémentaires peuvent exceptionnellement être demandées pour assurer le bon fonctionnement de la crèche.

Les parents et les professionnels(les) ont besoin de se connaître et pour cela d'échanger des informations. Les parents ont tout d'abord besoin de connaître le lieu d'accueil: son fonctionnement et les personnes qui y interviennent (professionnels et parents) afin qu'une véritable rencontre puisse se faire.

Les parents sont souvent heureux de constater, pendant leurs gardes, qu'il est assez facile de partager avec les enfants des moments sympas d'échanges, de rire et de détente.

C'est à travers les gardes que les familles trouvent petit à petit leurs marques et s'intègrent dans l'association. Les parents se laissent souvent prendre au jeu et sont parfois surpris de ce qu'ils sont capables de faire.

Pendant les gardes nous invitons les familles à nous parler de leurs envies, de ce qu'ils souhaitent faire ou non.

Les parents sont le plus souvent accompagnés par un autre parent qui fait également sa permanence.

Voici quelques conseils pour le bon déroulement des gardes des parents :

- Nous suggérons aux familles d'adopter une attitude calme, bienveillante et dynamique.
- Il est important pour faire connaissance en douceur avec les enfants de se mettre à leur hauteur, de répondre à leurs sollicitations et de ne pas les brusquer.
- Les familles sont à l'écoute des besoins de tous les enfants.
- Les parents sont toujours accompagnés d'une professionnelle.
- Si les familles le souhaitent, elles peuvent participer aux ateliers proposés par l'équipe.
- Si les parents désirent mettre en place une activité particulière nous les invitons à en parler à l'équipe.

- La garde est un moment d'échange convivial. Cependant, les enfants ont besoin que les adultes qui les encadrent soient disponibles. Nous sommes très attachées à cela. Si les familles souhaitent aborder un sujet avec les professionnels(les) elles peuvent le faire lors de l'accueil, en appelant la crèche entre 13h et 15h, en prenant un rendez-vous ou bien par mail.
- Pour des questions de sécurité et de respect du matériel, ce sont les professionnels(les) qui choisissent les jouets en fonction de l'âge des enfants.
- Les familles sont invités à laisser leurs téléphones portables dans le vestiaire pendant leurs gardes afin d'être totalement disponible pour les petits.
- Nous demandons de faire attention au langage car les petits bouts entendent et répètent tout.
- Pour le bien-être de tous, nous prions les parents de ne pas se laisser dépasser par leurs émotions. Il est important de faire la distinction entre la maison et la crèche. Les enfants traversent des phases d'agressivité qui font partie de leur développement. Les parents ne doivent pas hésiter à faire appel aux professionnels(les) qui sont présents(tes).
- Si les familles souhaitent aborder certains sujets qui les préoccupent, il est possible d'en discuter avec l'équipe ou les membres du bureau en dehors des temps de gardes.
- La présence des frères et sœurs aînés n'est pas autorisée durant les heures de garde des familles.
- Aucun acte violent n'est toléré dans l'enceinte de la crèche (ex: fessée)
- Nous prions les parents de garde de ne pas divulguer des informations concernant la structure, les enfants et leurs familles. Chaque famille a une sensibilité particulière qu'il est important de respecter. Les parents de garde veillent à laisser aux professionnels (les) le soin de faire les transmissions aux familles.

6.2 Commissions

Chaque famille doit, soit participer au bureau de l'association, soit prendre en charge l'une des tâches matérielles prédéfinies pour le bon fonctionnement de la crèche.

Le bureau est composé de 5 membres:1 président(e), 1 vice-président(e), 1 secrétaire, 1 trésorier(ère) et 1 vice-trésorier(ère) qui gèrent la partie administrative de l'association.

Les tâches matérielles de fonctionnement sont les courses, le bricolage, la communication et la gestion du site internet.

6.3 Réunions

Chaque famille, par la voix d'au moins un des deux parents, doit assister à toutes les assemblées générales de l'association (environ une tous les deux mois) et ainsi prendre part aux décisions.

7. Collaboration parents/professionnels

La réussite du fonctionnement de la crèche repose sur l'engagement et l'investissement des parents et des professionnels(les).

La collaboration s'effectue par le biais des temps de garde, des réunions parents-équipe et des évènements festifs.

L'échange d'informations et la transparence participent à la construction d'une confiance réciproque qui est le fondement de cette collaboration.

7.1 Gardes

Ce sont les temps de présence des parents auprès des enfants.

La participation des familles au quotidien de la crèche permet la mise en place d'un dialogue, à propos de tout, entre professionnels(les) et parents. Il n'y a pas de savoir théorique délivré par un spécialiste mais un échange de pratiques, de connaissances, de questionnements. Cela se passe au quotidien dans la relation directe aux enfants.

Les professionnels(les) sont à l'écoute des désirs et des idées des parents, veillent à ce que chaque famille trouve sa place, se sente autorisée à prendre des initiatives sans avoir le sentiment de bousculer le fonctionnement de la structure. Cet échange de savoir-faire et de réflexions apporte beaucoup dans un lieu où se côtoient différentes cultures.

Les enfants sont les premiers bénéficiaires de la participation des parents, dont la présence offre un large éventail d'attitudes et de modes de relation. Notre lieu d'accueil est ouvert à la diversité sociale et culturelle et cette présence au quotidien des parents assure aux enfants un environnement riche en manières d'être et façons de dire et de faire.

En apprenant à connaître les familles, les professionnels(les) peuvent alors plus facilement intégrer leurs pratiques dans le lieu d'accueil et ainsi assurer une prise en charge individualisée des enfants.

Pour le bien-être des enfants, une cohérence entre les parents et l'équipe s'avère nécessaire. Les professionnels(les) garants(tes) de ce projet pédagogique guident les parents et s'assurent que celui-ci soit respecté par tous. Cette cohérence se construit progressivement avec le temps, l'observation et les échanges.

7.2 Réunion parents / équipe

Seules les deux éducatrices y sont conviées. La responsable technique de la crèche planifie toujours une réunion d'équipe avant celle-ci. De cette manière chaque membre de l'équipe peut aborder des sujets que les EJE remontent aux parents. Pendant les réunions avec les familles nous expliquons nos axes pédagogiques, approfondissons des thèmes pédagogiques et expliquons les aspects du fonctionnement.

7.3 Evènements

Tout le long de l'année nous organisons des fêtes auxquelles tous les enfants, les familles, les stagiaires et les professionnels(les) sont conviés.

- Le pot de la rentrée : celui-ci permet aux nouveaux parents de faire connaissance avec les autres familles et les professionnels(les).
- Différentes fêtes sont organisées pendant l'année : Noël, carnaval, Pâques, départ d'une famille ou d'une professionnelle, etc.
- Le pot de fin d'année : un barbecue est organisé par les familles. Ce moment permet de dire au revoir aux enfants et aux parents qui nous quittent. Les nouvelles familles sont également invitées.

Ces évènements facilitent les échanges entre parents et avec les professionnelles. Ces moments de convivialité enrichissent la vie associative de la crèche, nous offrant à tous un moment chaleureux, festif et épanouissant.

8. Les partenariats

La crèche travaille tout le long de l'année avec différents partenaires:

8.1 La psychologie

Elle vient 4h par mois à la crèche: 2h auprès des enfants et 2h auprès de l'équipe pendant les réunions du personnel.

Elle est à l'écoute, conseille et guide l'équipe sur les différentes situations rencontrées au sein de la crèche.

Pendant la période d'observation auprès des enfants, la psychologue se focalise sur les points abordés lors de la dernière réunion et nous retransmet ses ressentis.

C'est également un moment où les familles peuvent la rencontrer pour discuter ou lui poser des questions.

8.2 La pédiatre

Elle vient une fois par mois à la crèche et met en place les protocoles médicaux. Elle s'assure que tous les enfants ont leurs vaccinations à jour.

Elle vérifie le contenu de la pharmacie ainsi que les dates de péremption des médicaments. Si besoin elle rédige des ordonnances pour la crèche (médicaments de première nécessité conformément aux protocoles médicaux).

La pédiatre répond aux questions de l'équipe concernant l'alimentation, l'hygiène et les modalités d'exclusion.

Elle fait également un point annuel avec tous les membres de l'équipe afin d'expliquer la conduite à tenir en cas de maladie ou accident de l'enfant.

8.3 La bibliothèque

Deux fois par mois les moyens/grands peuvent profiter de la bibliothèque et emprunter des livres et des CDs.

8.4 Imagym

Chaque jeudi, les moyens/grands peuvent également aller faire de la gymnastique dans la salle Imagym.

9. Conclusion

A la crèche « Les Petits Bouts », chacun avec sa personnalité, sa formation et/ou son expérience peut apporter sa contribution au projet en se sentant responsable, impliqué et reconnu. La crèche est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants mais également un lieu de rencontre et d'échange pour les adultes : le bien-être de l'enfant étant fondamentalement notre priorité.

Dans ce sens, notre préoccupation majeure est de permettre à l'enfant de s'épanouir afin qu'il puisse se construire en toute confiance, en tant qu'individu unique et différent mais aussi en tant que membre d'un groupe. Il s'agit d'encourager l'enfant à faire « tout seul », de préserver ses démarches tâtonnantes et personnelles, de lui laisser la possibilité de trouver son cheminement propre, de lui offrir le plaisir de la découverte et de l'exploration.
